

HORAIRES

Accueil : 8h45

Rencontres : de 9h à 10h30

ACCÈS

Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie

1 rue René Cassin - Saint Contest

14911 CAEN Cedex 9



Par bus :

Ligne 14 - arrêt Débarquement/ Ligne 18 - arrêt Parc Athena

CONTACT

Pôle Appui aux Entreprises

Séverine CHAUVET

02 31 54 55 90

90minutes@caen.cci.fr

Carsat Normandie

Béatrice MONTAGNE/ Jean-Claude POULAIN

02 31 46 89 30

prevention.caen@carsat-normandie.fr

Les

RENCONTRES

de la

PRÉVENTION

2018

Des réunions d'information pratiques à Caen

à la CCI Caen Normandie - 1 rue René Cassin à Saint-Contest

Ces réunions d'information vous apportent une **information pratique sur des problématiques** essentielles de prévention et de sécurité dans les entreprises et sensibilisent sur les démarches préventives.

L'objectif est d'actualiser des connaissances, d'échanger les expériences et de rechercher des solutions. Elles visent les chefs d'entreprises, concepteurs, animateurs de sécurité, médecins et préventeurs des Service de Santé au Travail, mais aussi les représentants du personnel (membres du CHSCT ou CSE).

Animées par des spécialistes des risques professionnels (de la Carsat Normandie, des Ministères, de l'INRS), ces réunions, gratuites, se déroulent entre 9h et 10h30.

Jeudi 22 mars

Ventilation des locaux de travail :

principes généraux, références réglementaires et documentaires, outils d'aide à l'optimisation des efficacités de captage

Quelles que soient leur nature et leur fonction, les locaux de travail doivent répondre à des **obligations réglementaires en termes de qualité de l'air ambiant**.

La ventilation des locaux constitue une des mesures de prévention essentielle pour lutter contre les risques pour la santé des salariés en cas de concentration de polluant dans l'atmosphère de travail.

PROGRAMME :

Présentation des différents outils développés par le réseau Prévention INRS/ Carsat pour permettre aux entreprises d'atteindre les critères de qualité de l'air des locaux de travail

Présentation de cas pratiques mis en oeuvre dans des entreprises.

Intervenants :

Carsat Centre Val de Loire/ CIRCOP : **Philippe DEFRANCE** et **Daniel FOUCHE**
Carsat Normandie : **Corinne BIDAN**

Jeudi 24 mai

Intervention des entreprises extérieures :

maîtrise des risques liés aux interférences - Plan de prévention

Lorsqu'une ou des entreprises extérieures réalisent une opération pour le compte d'une entreprise utilisatrice, les interférences sont fréquentes et peuvent entraîner des risques supplémentaires voire des accidents.

PROGRAMME :

Présentation des obligations des entreprises extérieures et utilisatrices définies par le décret du 20 février 92, ainsi que les constats réalisés par la Carsat Normandie lors de ses visites.

Présentation des **4 guides méthodologiques** développés par la Carsat Normandie pour renforcer les compétences des interlocuteurs et améliorer la prévention des risques liés aux interférences.

Intervenants :

Carsat Normandie : **Jean-Noël CLEMENT** et **Guillaume LODDE**

Jeudi 11 octobre

Evaluer la prise en compte de la santé et de la sécurité dans

l'entreprise : des outils pour réaliser un diagnostic et mesurer les progrès (Grille GPSST)

Un état des lieux des pratiques de prévention est un point de départ indispensable à toute démarche de progrès pour les entreprises désireuses de **faire évoluer leurs modes de gestion des risques**. Le Réseau Prévention a développé une offre de service dans ce domaine, marquée par la construction et la diffusion des **Grilles de Positionnement en Santé-Sécurité au Travail (GPSST)**.

PROGRAMME :

Présentation de l'outil GPSST

Retours d'expériences d'entreprises utilisatrices de l'outil.

Intervenants :

Carsat Normandie : **Jean-Michel PELADEAU**

Jeudi 29 novembre

Exposition aux gaz toxiques lors de l'ouverture et le dépotage des conteneurs maritimes

Un nombre croissant de marchandises transite par bateau à l'intérieur de conteneurs. Ils sont ensuite envoyés par camions, à destination des **plates-formes logistiques** ou **directement chez le client utilisateur** afin d'y être dépotés.

L'ouverture de ces conteneurs peut exposer les salariés de tous les secteurs d'activité à des gaz extrêmement dangereux - voir mortels - dont la présence est rarement signalée. De récentes études montrent que plus de **20% des conteneurs sont concernés**.

PROGRAMME :

Partage de nos connaissances pour vous aider à intégrer cette problématique dans votre **Evaluation des Risques Professionnels** : identification des gaz toxiques et de leurs effets sur la santé, sinistralité avérée, obligations réglementaires, évaluation de leur présence par des moyens de mesures en temps réel, définition de mesures de prévention pragmatiques permettant de sauvegarder la santé des salariés concernés

Intervenants :

Carsat Normandie : **Philippe LESNE**